

# Israël

## A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Israël compte 58 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Vingt-huit de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Israël a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 13 septembre 2018. L'IM est entré en vigueur pour Israël le 1er janvier 2019. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Israël n'a pas notifié ses conventions avec l'Allemagne et la Suisse mais a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ces deux conventions.

Israël met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP<sup>102</sup>.

## B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec Israël.

## Synthèse de la réponse de la juridiction – Israël

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Allemagne	Non	Non	COP
3	Arménie	Non	Non	COP
4	Australie	Oui, autres		COP
5	Autriche	Oui, IM		COP
6	Azerbaïdjan*	Non	Non	COP
7	Bélarus	Non	Non	COP
8	Belgique	Oui, IM		COP
9	Brésil	Non	Non	COP
10	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
11	Canada	Oui, IM		COP
12	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
13	Corée	Oui, IM		COP
14	Croatie	Non	Oui, IM	COP
15	Danemark	Oui, IM		COP
16	Espagne	Non	Oui, IM	COP
17	Estonie	Non	Oui, IM	COP
18	États-Unis	Non	Non	COP
19	Éthiopie*	Non	Non	COP

<sup>102</sup> Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, Israël choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

20	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
21	Finlande	Oui, IM		COP
22	France	Oui, IM		COP
23	Géorgie	Oui, IM		COP
24	Grèce	Non	Oui, IM	COP
25	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
26	Inde	Oui, IM		COP
27	Irlande	Oui, IM		COP
28	Italie	Non	Oui, IM	COP
29	Jamaïque	Non	Oui, IM	COP
30	Japon	Oui, IM		COP
31	Lettonie	Oui, IM		COP
32	Lituanie	Oui, IM		COP
33	Luxembourg	Oui, IM		COP
34	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
35	Malte	Oui, IM		COP
36	Mexique	Non	Oui, IM	COP
37	Moldova*	Non	Non	COP
38	Norvège	Non	Non	COP
39	Ouzbékistan*	Non	Non	COP
40	Panama	Oui, IM		COP
41	Pays-Bas	Oui, IM		COP
42	Philippines*	Non	Non	COP
43	Pologne	Oui, IM		COP
44	Portugal	Oui, IM		COP
45	République slovaque	Oui, IM		COP
46	République tchèque	Oui, IM		COP
47	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
48	Royaume-Uni	Oui, autres		COP
49	Serbie	Oui, autres		COP
50	Singapour	Oui, IM		COP
51	Slovénie	Oui, IM		COP
52	Suède	Non	Oui, IM	COP
53	Suisse	Non	Non	COP
54	Taipei chinois*	Non	Non	COP
55	Thaïlande	Non	Non	COP
56	Turquie	Non	Oui, IM	COP
57	Ukraine	Oui, IM		COP
58	Viet Nam	Non	Non	COP



Extrait de :  
**Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping**  
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2022), « Israël », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f96f3a95-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.